

Agent commercial indépendant

Par **Styles**, le 11/06/2019 à 11:35

Bonjour,

Je suis agent commercial independant pour un reseau dagences et liee par un contrat de collaboration.

L'agence veut mettre fin à notre collaboration sans motiver sa décision et me pousse à partir de moi-même ils m'ont changé de secteur sans justification (alors que j'ai de bons resultats) et m'interdisent de participer aux réunions d'équipe. Leur seul reproche est un savoir-être qui ne plait pas au responsable d'agence. Qu'ai-je à perdre à mettre fin au contrat de moi-meme ? Cela remet il en cause mon droit de suite ?

Merci pour vos éclairages,

Cordialement